



**Appel à Candidature pour les inscriptions en  
Licence Appliquée Co-Construite (L2)  
"DEVELOPPEMENT DE JEUX VIDEO" de l'ISAMM  
Année Universitaire : 2021-2022**

L'Institut Supérieur des Arts Multimédia de la Manouba (ISAMM) se propose de recruter des étudiants pour accéder en deuxième année de Licence (L2) de sa Licence Appliquée Co-construite (LACC) en «*Développement de jeux vidéo*», pour l'année universitaire 2021-2022 (la plaquette du parcours peut être consultée à l'adresse : <http://www.isa2m.rnu.tn/LicenceJV.php>). La capacité d'accueil maximale pour l'année universitaire 2021-2022 est de **25 places**.

Le concours est ouvert à tout étudiant de l'ISAMM ayant validé une première année de licence. Les étudiants inscrits dans d'autres établissements peuvent également candidater.  
**Sont exclus les étudiants ayant bénéficié d'un passage conditionné.**

Le dossier de candidature devra être envoyé par les candidats à l'adresse suivante : [mohamedkarim.azizi@isamm.uma.tn](mailto:mohamedkarim.azizi@isamm.uma.tn)

Le dossier de candidature doit contenir obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une copie du diplôme de Baccalauréat.
2. Une copie de l'attestation de réussite de la première année de licence.
3. Une copie du relevé des notes de la première année de licence.
4. Un lien vers un portfolio : site web, drive, etc. (non obligatoire)

Le candidat devra se munir des originaux des pièces 1, 2 et 3 le jour du concours.

**DATES IMPORTANTES :**

- **Mardi 31 Aout 2021**, minuit : Dernier délai pour l'envoi des dossiers de candidature.
- **Mardi 7 septembre 2021, 9h00** : Epreuve écrite.
- **Lundi 13 septembre 2021** : Affichage et publication de la liste des candidats retenus.